

N° 45

L'Horme mag

Janvier 2015

www.ville-horme.fr



p. 3 -- Culture

p. 7 -- Le Conseil municipal des enfants

p. 8 -- Dossier : Eco quartier Les berges du Gier

p. 17 -- L'Horm'actions 2014

p. 22 -- Rétrospective de l'année en images


Ville de l'Horme

Edito

En ce début d'année 2015, je vous présente en mon nom et au nom de tout le conseil municipal mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. La situation de notre pays n'est pas forcément celle que nous aurions pu espérer et certains de nos concitoyens sont confrontés à des situations délicates en termes d'emploi ou de ressources. C'est à eux plus particulièrement que nous pensons en cette période de vœux.

Notre commune se trouve directement impactée par la crise et les mesures sans précédent prises par le gouvernement pour redresser les finances de l'état. Comme vous l'avez lu ou entendu dans les médias, l'état va réduire de 10 % par an pendant 3 ans, ses dotations. Pour L'Homme ce sera près de 300 000 euros de recettes en moins.

Dans le même temps, les dépenses que l'on nous impose continuent de progresser (Réforme des rythmes scolaires, accessibilité des bâtiments publics, nouvelles normes toujours plus contraignantes, etc.); c'est ce que j'appelle le régime de la double peine.

Au contraire du budget de l'état, celui de la commune doit obligatoirement être en équilibre, les recettes devant à minima être égales au montant des dépenses. Cependant pour une bonne gestion il est préférable que les recettes soient supérieures aux dépenses, permettant ainsi de dégager une capacité d'autofinancement nécessaire aux investissements, qu'ils concernent des investissements d'entretien (bâtiments, routes, matériels, etc.) ou des investissements nouveaux.

Vous comprendrez aisément que les recettes diminuant et les dépenses augmentant, notre capacité d'autofinancement se retrouve très amoindrie. Cette situation inédite nous oblige

donc à revoir les objectifs de dépenses tant de fonctionnement que d'investissement.

Nous nous attelons à la tâche avec l'objectif de ne pas remettre en cause les programmes sociaux, culturels et sportifs notamment mis en place durant les précédents mandats, de faire des économies de fonctionnement et de maintenir un niveau d'investissement qui permette de ne pas remettre en cause notre action phare qui est l'aménagement du site Pasteur et la réhabilitation du centre ville.

Ces opérations lourdes pour notre commune sont stratégiques pour l'avenir à 10 ou 15 ans. Je suis convaincu que la vitalité d'une commune passe par un immobilier de qualité qui favorise son bien-être, son économie et sa mixité. Dans ce bulletin vous trouverez un large aperçu de la situation de ce projet qui sera long et difficile, spécialement avec la crise économique que nous subissons.

Vous y trouverez également un condensé de l'activité sur notre commune qui démontre la richesse de nos services et nos associations.

Il est important en cette période de crise que nous gardions un optimisme de rigueur, surtout en cette période de sinistrose ambiante au niveau du pays. En privilégiant les axes prioritaires de développement de la commune, de soutien adapté à la vie locale, en faisant preuve de la solidarité nécessaire, nous saurons trouver les ressources pour franchir le cap difficile imposé par des mesures gouvernementales à notre collectivité qui a toujours su faire preuve de la rigueur nécessaire dans sa gestion.

Enzo VIVIANI,
Maire



Retrouvez toutes
les informations locales sur
www.ville-horme.fr

Mairie de L'Homme

Cours Marin — 42152 L'Homme
Ouverture du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30
Tél : 04 77 22 12 09/Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr

Bulletin municipal d'information de L'Homme
Directeur de publication : Enzo Viviani
Création : EDITIONS FAUCOUP 04 77 22 41 07
Conception graphique : Katia Chételat
Tirage 2 550 exemplaires — Janvier 2015

Culture

Quelques chiffres...

25 levers de rideaux

2 731 entrées, dont 636 scolaires et 257 lycéens

70 abonnés

161 jours d'occupation du théâtre pour la saison culturelle

63 jours d'occupation pour des locations dont 43 jours pour les associations ou écoles l'hormois.

10 compagnies ligériennes accueillies en résidence sur 132 jours.

3 expositions d'art contemporain.

Retour sur
la saison
culturelle
2013/2014

→ Des spectacles en familles

Avec toujours le même souci d'**ouvrir la culture au plus grand nombre**, 7 spectacles de la saison ont donné droit à des billets familles à 25 € pour deux adultes accompagnés de deux jeunes de moins de 15 ans soit 6,25 € par personne. Et comme nous n'oublions personne, un de ces spectacles était également ouvert aux enfants à partir de 3 ans.

→ Des spectacles offerts par la municipalité aux enfants scolarisés à L'Homme

Tous les enfants scolarisés à L'Homme ont pu assister à un spectacle offert par la municipalité :

★ Un spectacle autour du langage pour les maternelles : **DANS LE VENT DES MOTS**.

★ Un spectacle faisant le lien entre la lecture et le spectacle vivant pour les primaires : **ZAZIE ET MAX**.

→ Des créations

La volonté de la municipalité est également de soutenir la création et plus particulièrement la création ligérienne. Ainsi, 5 spectacles de la saison étaient des créations dont 4 ont été joués pour la première fois à L'Homme.



→ **Un spectacle exceptionnel** que la municipalité n'aurait pas pu programmer seule. L'Homme s'est regroupé avec 11 lieux de spectacles ligériens afin de vous offrir un spectacle de cirque équestre sous chapiteau à Andrézieux-Bouthéon, sur les bords de Loire. **EMMENE-MOI**.

→ Des expositions

Trois expositions se sont déroulées tout au long de la saison passée, avec, pour chacune d'elle, les explications d'une conférencière permettant "d'entrer" dans l'univers de l'artiste.

Culture

Que s'est-il passé en ce début de nouvelle saison ?

★ **Dimanche 28 septembre :**
L'APRES-MIDI D'UN FOEHN
spectacle de Marionnettes

Un véritable moment de féerie et d'émerveillement pour petits et grands autour de sacs plastiques multicolores transformés en de véritables petits humains. Ce spectacle a également été présenté à tous les enfants scolarisés sur L'Homme, lundi 29 et mardi 30 septembre.

★ **Jeudi 6 novembre :**
LES PSYCHOPOMPES – Théâtre

La nouvelle création de Gilles Granouillet, auteur et metteur en scène stéphanois est une comédie qui nous raconte la transmission d'un métier de père en fils, on le sait ce n'est jamais chose facile et encore plus lorsque le métier du père consiste à transporter les âmes dans l'au-delà.

★ **Samedi 15 novembre : NOURS**
spectacle pour les petits à partir de 3 ans

Des nounours deviennent acteurs et font comprendre aux petits que quand on va mal il faut le dire. On peut aider, soigner,

consoler rendre heureux avec quelques mots et quelques gestes et... de la musique.

★ **Samedi 29 et dimanche 30 novembre :**
Fifty-moitié Exhibition – Week end Street-art
Spectacle LE VERNISSAGE

Sous les yeux des spectateurs, au gré de leurs envies, 2 peintres reconnus, Pitre et Totipote, construisent et déconstruisent une œuvre éphémère. Les deux street-artists Pitre et Totipote ont profité de leur passage sur notre commune pour installer quelques-unes de leurs œuvres dans la salle d'exposition, attenante à la médiathèque (du 29 novembre au 5 janvier). Une de leurs œuvres a aussi été installée sur le mur de l'Espace culturel La Buire, côté Place Lanet où elle est encore visible. Durant ce week-end autour de l'art contemporain, Totipote et son équipe ont également animé deux ateliers de sérigraphie au

cours desquels petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à se familiariser avec cette discipline qui requiert une technique certaine.

La municipalité, après avoir rénové le parvis de la salle Pian di Sco, a choisi ce même week-end pour inaugurer un graff, réalisé par un jeune expert l'hormois – Arthur Bolot – accompagné par des graffeurs de l'Espace Pablo Neruda sur le mur arrière de la salle. Après un travail de recherche, Arthur a fait 4 propositions aux élus qui ont unanimement choisi la plus contemporaine. (voir page 29)



Le vernissage



Les mondes fantastiques

★ **Mardi 16 décembre :**
Rendu du projet "Les Mondes Fantastiques"

Des ateliers d'écriture et de théâtre ont été menés par Béatrice Bompas, metteuse en scène, et Marie Forissier, comédienne de la Compagnie de la Commune, dans la classe de CM1-CM2 d'Élisabeth Damizet et d'Amandine Becker de l'école Francis-Nicolas.

Ce projet s'est achevé par un rendu public en conditions "professionnelles" dans notre salle de spectacle. 35 heures d'interventions cofinancées par l'école, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Loire et la Ville de L'Homme.

Culture

Attention : changement de date

La représentation initialement prévue du spectacle **Tranchées** le dimanche 22 mars à 17 h est avancée au **SAMEDI 21 MARS à 20 h 30**.

Les élections départementales auront lieu cette année le dimanche 22 mars. L'Espace culturel La Buire étant bureau de vote, nous avons dû décaler le spectacle au samedi.

Veillez nous excuser pour ce changement de calendrier. Pour ceux qui ont déjà leur place, merci de nous contacter pour nous confirmer votre disponibilité ou échanger vos billets.

Contacts : 04 77 22 12 09, culture@ville-horme.fr



À venir

★ Vous avez dit primitifs ?

Musique et instruments des premiers âges
Musique Plurielles — Guy Thevenon
Exposition spectacle
Samedi 17 janvier à 11 h et 15 h
(scolaires du 13 au 16 janvier)

★ Cadavres exquis Le cabaret des morts

Compagnie Halte/Théâtre musical
Dimanche 25 janvier à 17 h
>Après l'avant "Morsures littéraires"
Mercredi 28 janvier à 16 h et 18 h 30

★ Brass Band Loire Forez

Concert
Samedi 28 février à 20 h 30

★ A plates coutures

Compagnie Nosferatu /Théâtre musical
Vendredi 13 mars à 20 h 30
>Juste après discussion avec Fanny Gallot : "la place des femmes dans le mouvement ouvrier".
>Après l'avant "Inventaires"
Mercredi 20 mai à 18 h 30

★ Tranchées

Compagnie Zapoï
Marionnettes et autres fantômes
Samedi 21 mars à 20 h 30
>Avant l'après "Echos de la Grande Guerre"
Mercredi 08 avril à 18 h 30

★ De Passage

Johanny Bert /Théâtre entre ombres et lumière
Vendredi 3 avril à 19 h 30

★ Quatorze

Comédie documentée relatant les 38 jours qui précèdent la Première Guerre mondiale
Compagnie Cassandre
Judi 30 avril à 20 h 30

★ Klaxon

Compagnie AKOREACRO /Cirque sous chapiteau
Samedi 30 mai à 20 h 30 et dimanche 31 mai à 17 h

La Buire
espace culturel
www.ville-horme.fr

Suivez-nous
sur la page
Facebook :

Espace culturel
La Buire

Visitez la page Internet
de la commune



★ Soirée Ciné

Mardi 17 mars à 18 h 30

En écho au spectacle "**A plates coutures**", la médiathèque nous propose un **documentaire sur Lejaby**, en présence de Claudine VanBeneden, metteuse en scène du spectacle, et des membres du GREMOS (Groupe de Recherches et d'Études sur les Mémoires du Monde Ouvrier Stéphanois).



Entrée Libre / Projection à la salle de spectacle

Culture

Et à la médiathèque ?

Quelques chiffres pour la saison 2013-2014...

1 457 usagers

16 700 livres

2 732 CD

2 357 DVD

99 visites des classes de L'Homme

21 animations avec la crèche halte-garderie

10 rencontres avec les enfants gardés par des assistantes maternelles sur l'Homme.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Depuis le 1^{er} janvier, pour une meilleure lisibilité, les horaires d'ouverture de la médiathèque ont changé :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	—	—
MARDI	—	14 h – 18 h 30
MERCREDI	9 h 30 – 12 h	14 h – 18 h 30
JEUDI	9 h 30 – 12 h	—
VENDREDI	—	14 h – 18 h 30
SAMEDI	9 h 30 – 12 h 30	—



★ Prix Romangier

La 4^e édition du Prix RomanGier a été lancée le 9 décembre par le Syndicat du Pays de Gier.

Les 3 romans sélectionnés par les bibliothécaires pour cette année sont :

La condition pavillonnaire, de Sophie Divry

L'homme qui marche, d'Yves Bichet

Madame Diogène, d'Aurélien Delsaux.

Les lecteurs ont jusqu'au 30 mai pour lire ces 3 ouvrages et voter pour celui de leur choix. Le personnel de la médiathèque est à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.

De plus, il vous sera présenté une lecture à voix haute de 3 extraits des romans choisis, par Evelyne Lecanu en février 2015.



★ Ressources numériques

Chaque usager inscrit à la médiathèque peut dès à présent bénéficier de ressources numériques en ligne grâce au portail de la Médiathèque départementale.

Des présentations publiques sont prévues le mardi 6 janvier, vendredi 16 à 17 h 30 et le samedi 24/01 à 10 h 30 à la Médiathèque. Inscriptions souhaitées.

★ À noter

> Nous fêterons cette année **le Printemps des poètes** avec une exposition et un cabaret- spectacle autour de Boris Vian le vendredi 6 mars 2015.

> En raison de sa mise en réseau informatique sur les Pays du Gier, la médiathèque sera probablement fermée au public une semaine au Printemps 2015. Plus de précisions vous seront données en temps utile.

★ L'Espace culturel La Buire a sa page Facebook !

Suivez toute notre actualité sur :

www.facebook.com/espaceculturellabuire



Enfance

Le conseil municipal des enfants

Après une rentrée scolaire réussie, fin septembre, Brice Mathevet, responsable de l'animation jeunesse et Marie Jo Laulagnet, adjointe, responsable du CME, se sont rendus dans les 3 écoles primaires de la commune afin d'y rencontrer les élèves de CE2 – CM1 et CM2, responsables d'élire, pour deux ans, des élèves de CM1, en remplacement des CM2 de l'année scolaire précédente, partis en 6^e et ne faisant donc plus partie du conseil municipal enfants.

À cette occasion, il leur a été expliqué (ou réexpliqué) ce qu'était un Conseil Municipal d'Enfants et comment allaient se dérouler les élections.

Pour ce faire, différents documents leur ont été remis :

- Le guide du bon électeur
- Le guide du bon candidat
- La charte du conseil municipal enfants
- Une carte d'électeur (éditée par la municipalité).

Les enfants ont ensuite pu poser des questions telles que :

- C'est quoi un isoloir ?
- Et si aucun candidat ne me plaît ?
- Je devrai prendre combien de bulletins avant d'entrer dans l'isoloir ?
- ...

Du 6 au 16 octobre, les enfants désirant se porter candidats ont dû "faire campagne" auprès de leurs camarades et afficher leur programme dans la cour de leur école.

À l'école Francis Nicolas 3 enfants se sont portés candidats pour 2 postes à pourvoir, à l'école Saint-Nicolas 5 candidats pour 4 postes

et à l'école André Langard 14 candidats pour 4 postes.

Le vendredi matin 17 octobre, tour à tour, les élèves de Francis Nicolas, Saint Nicolas, André Langard se sont rendus en mairie, à la salle du Conseil Municipal, pour participer au vote qui s'est déroulé exactement dans les mêmes conditions qu'un vote d'adultes.

Dès son arrivée, l'enfant électeur :

- a pris les bulletins le concernant
- est passé par l'isoloir pour mettre le bulletin de son candidat favori dans l'enveloppe prévue à cet effet
- a présenté sa carte d'électeur à un assesseur (un conseiller municipal adulte)
- a signé le registre tenu par un assesseur (un conseiller municipal adulte)
- a glissé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement s'est déroulé sur la même demi-journée. Il a été effectué par les enfants, sous le regard d'adultes responsables.

La nouvelle équipe de jeunes conseillers a officiellement été mise en place par M. le Maire le jeudi 13 novembre. Ce dernier en a profité pour féliciter les nouveaux élus et pour rappeler à tous l'importance d'un mandat et le travail qu'il représente.

En fin de réunion, les enfants se sont répartis en 3 commissions qui se réuniront environ toutes les



Ont été élus au conseil municipal des enfants

Pour l'école Francis Nicolas :

- o Lola Banchet
- o Bachir Bedar

Pour l'école Saint-Nicolas

- o Ellyne Cornet
- o Cloé Dumas
- o Tom Devedeux
- o Maxence Ferraton

Pour l'école André Langard :

- o Alicia Berkache
- o Corélia Lerrissel
- o Eddy Martinaud
- o Adem Meskine.

3 semaines, chacune à leur tour. Chaque commission est sous la responsabilité de deux élus adultes et de Brice Mathevet.

Le travail de l'année portera sur : COMMENT « BIEN VIVRE » DANS MA COMMUNE ?

Dossier

De la friche « Pasteur »
à l'écoquartier
« Les Berges du Gier »...
...et au projet de
renforcement de
l'attractivité du
centre-ville



Il s'agit là d'un dossier ambitieux mais essentiel pour l'avenir de notre commune. Nécessitant d'importantes étapes réglementaires préalables, en cours depuis 6 ans, il va entrer dans une phase opérationnelle d'aménagement début 2016. Compte tenu des engagements financiers estimés et de la réalité du marché de l'habitat, les travaux sont à ce jour programmés sur une dizaine d'années. Cette durée, pour un projet d'une telle ampleur, est tout à fait courante.

Dossier

Quelques dates repères

2006

- Saint-Étienne Métropole désigne le site Pasteur comme stratégique.

2009



- Convention opérationnelle avec l'EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) : acquisition des terrains, démolitions, dépollutions.

2013

- Étude d'impact (analyse des effets du projet sur l'environnement) soumise à l'avis de l'autorité environnementale (Préfet de Région) et dépôt du volumineux dossier de demande d'autorisation du projet de ZAC ;
- Signature d'une convention de Projet Partenarial Urbain avec la SCI Capella propriétaire de la partie Est du site (convention de participation financière de la SCI au coût d'aménagement des équipements publics du site)
- Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur la zone du site Pasteur, après avis favorable du commissaire enquêteur.

2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014

2008

- Étude de faisabilité et instauration d'un périmètre de projet lors de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

2011-2012

- Étude d'avant-projet confiée à Interland,
- Lancement de l'étude d'impact,
- Définition des modalités de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pour la reconversion du site Pasteur,
- Début des travaux (très règlementés et onéreux) de démolition et dépollution ;
- Lancement de la concertation publique.

2014

- Obtention d'un fonds de concours de Saint-Étienne Métropole (1,2 million d'euros et obtention d'une subvention de la Région de 505 200 euros) ;
- Approbation de la fin de la procédure de concertation et création de la ZAC du site Pasteur.
- Demande de subvention à la Région Rhône-Alpes pour les travaux de voie verte dans le site Pasteur
- Création de la ZAC ;
- En marge du site, réalisation de la 1^{re} tranche des travaux de la voie verte (entre la route des Côtes et le site Pasteur) avec subvention régionale, et aménagement des abords de la salle Pian di Sco.



2014

Démolition du site Pasteur



2014

Signature d'une convention d'aménagement du site d'une durée de 10 ans avec la Société Publique Locale Cap Métropole (dont nous sommes actionnaires)



Dossier

Prochaines étapes

janvier-mars
2015

Étape ①

- Désignation du maître d'œuvre responsable de la réalisation de la ZAC : ce dossier de réalisation sera le document de référence pour tous les aménagements à venir ; il pourra intégrer des évolutions au regard du dossier d'avant-projet.
- Démolition des 2 halles attenantes à la société Tereva.

mars-juin
2015

Étape ②

- Fin de la dépollution.
- Début de la prospection en vue de la commercialisation des parcelles du site affectées à l'habitat et à l'accueil de services (*la prospection durera tant que tous les lots ne seront pas vendus, donc bien au-delà de juin 2015*).

2016

Étape ③

- Début des travaux d'aménagement des espaces publics.



Plan d'étape du dossier de création de ZAC, susceptible d'évoluer lors de l'élaboration du dossier de réalisation de ZAC

Dossier

Pourquoi, en parallèle, un projet de renforcement de l'attractivité du centre-ville ?

Le renforcement de l'attractivité du centre-ville faisait déjà l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

- volonté de résorber l'habitat insalubre ou très dégradé en centre ancien,
- valorisation et maintien du commerce et des services publics au centre...

Ces orientations se sont déjà traduites par l'implantation et le maintien d'équipements au centre (mairie, poste, maison de la famille, es-

pace culturel La Buire), par l'extension des équipements le long des berges du Gier (salle Pian di Sco, Parc urbain, CTM, complexe sportif, voie verte et bleue), par la décision d'aménager une friche industrielle de 6ha au cœur du centre-ville pour y favoriser l'habitat et des activités économiques, commerciales et de loisirs.

La commune a réalisé une étude de faisabilité afin de déterminer un périmètre d'action prioritaire ; elle a ainsi retenu la zone en prise directe avec le site Pasteur, lui faisant face, qui répondait aux critères fixés.



Droit de Préemption Urbain Renforcé

La commune a instauré un droit de préemption urbain renforcé * afin de mener à bien cette action. Elle a également commencé d'acquérir certains biens immobiliers. L'optique à terme étant la démolition d'un habitat vétuste, remplacé par un îlot permettant d'accueillir habitat, commerce et service dans un environnement plus ouvert.

* **Le droit de préemption** est une procédure permettant à une personne publique (ici la commune) d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement définies par elle, un bien immobilier mis en vente notamment par une personne privée dans le but de réaliser des opérations d'aménagement urbain ; le propriétaire du bien n'est alors pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions

qu'il souhaite. Les conditions d'acquisition du bien sont alors évaluées par les services de France Domaine, services de l'État dépendant de la Direction générale des Finances publiques, garantissant ainsi la transparence de l'opération.

Jeunesse

Ciné Parents du 8 octobre

Parents et enfants/ados, sur le chemin de la scolarité, et si on en parlait ?

Être parent, pas si facile... En proie au doute perpétuel, les parents se posent de nombreuses questions : sommes-nous de bons parents ? Faisons-nous les bons choix pour nos enfants ? Sommes-nous trop sévères ou pas assez ?

d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, et des CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), a créé un lieu de débat : le Ciné Parent.

C'est un lieu où les parents s'interrogent, en toute convivialité, avec l'aide de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille. Devant une difficulté, parler, c'est déjà agir en essayant de trouver une solution.

Lors de ces soirées, la parole est libre et sans jugement. L'objectif

est de susciter une réflexion et d'apporter des éléments de réponse. C'est pour répondre à ces questions, et bien d'autres, que les parents peuvent se poser, que la Ville de l'Homme, en partenariat avec le Conseil Général de la Loire, la Sauvegarde 42, le REAAP (réseau

est de susciter une réflexion et d'apporter des éléments de réponse.

La première séance s'est déroulée le 8 octobre. Un film primé en 2013 par le Festival du Film d'Éducation a été projeté. Ce documentaire est une expérience rarissime, le réalisateur Vincent Maillard a filmé trois jeunes durant quinze ans, de la préadolescence à l'âge adulte.

Un débat a suivi la diffusion du film. Les participants, parents et professionnels ont pu échanger sur leurs ressentis en lien avec le film et la place des parents dans la réussite éducative.



D'autres soirées sont prévues. Il s'agit d'offrir à un très large public, un lieu et un moment privilégié pour voir des films de fiction, d'animation ou des documentaires, qui racontent des histoires d'éducation, suivre des personnages dans leur vie quotidienne et qui font écho à nos préoccupations les plus actuelles.



Suivez-nous sur la page Facebook :

Espace-Animation-Jeunesse

Visitez la page Internet sur le site de la commune



Jeunesse

2014 en images

Janvier

Lors des vacances de Noël, **une exposition de photos** est réalisée par des jeunes. Le thème de cette exposition est "les lieux de rencontres et d'échanges".



Mars

Les filles s'investissent à l'EAJ.

Plutôt que d'avoir un programme d'activités orienté principalement pour un public masculin, des activités qui plaisent aux filles sont mises en place en partenariat avec la STAS. Le but étant par la suite d'avoir des activités mixtes.



Les ados s'ouvrent aux **activités culturelles**, en allant entre autres voir un spectacle d'humour.



Avril

Actions de solidarité en réalisant une semaine d'activités avec des jeunes en situation de handicaps. Avec l'accueil de loisirs d'Eurecah, les jeunes sont partis à Lyon, à la piscine, visiter une fabrique de bonbons et ont préparé un repas convivial.



Mai

Une journée de prévention routière est organisée par la commune avec le soutien de la préfecture. Des jeunes de l'EAJ participent à l'organisation de cette journée en animant par exemple des ateliers au côté de nombreux professionnels.



Les filles s'approprient l'EAJ et s'organisent un **séjour culturel à Paris**.



Jeunesse

2014 en images



Juillet

Des jeunes ont aidé à l'installation et à la désinstallation du **ciné plein air**, organisé par la commune depuis plusieurs années.



De nombreux séjours de vacances sont mis en place. L'EAJ organise deux séjours dans l'Ain et dans les Hautes-Alpes. Leo Lagrange organise la semaine du sport.

Août

Tout le long de l'année, des jeunes effectuent des petits travaux, dans le cadre des **chantiers éducatifs** soutenus par le Conseil Général de la Loire et les Fonds Interministériels de la Prévention de la Délinquance. Accompagnés par la Sauvegarde 42 même au mois d'août, ils étaient en action avec notamment le nettoyage de livres de la médiathèque.



Octobre

Activités culturelles

avec entre autres : une soirée astronomie, sortie châtaigne en Ardèche et visite du musée de la chaussure.



La passerelle :

un nouvel accueil de loisirs est créé sur la commune, il s'agit de la Passerelle. Il est ouvert à tous les jeunes de 10 à 14 ans. Il est adapté aux jeunes de cette tranche d'âge. Ils peuvent y faire de nombreuses activités, mettre en place des projets et être accompagnés pour faire leurs devoirs.



Jeunesse

Les Nouvelles Activités Périscolaires, ça continue !

Les « NAP » : Nouvelles Activités Périscolaires, démarrées depuis septembre dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, se poursuivent.

Deux cents enfants participent régulièrement aux activités des jeudis après-midi organisées et animées par l'association Léo Lagrange.

Des cycles d'activités se font entre deux périodes de vacances dans quatre domaines d'activités : artistique et culturelle, sportif, scientifique et citoyenneté. Les deux principaux objectifs du projet pédagogique sont, d'une part, de favoriser la récupération

de la matière pour sensibiliser les enfants aux gaspillages et à la surconsommation et, d'autre part, de s'initier à de nouvelles activités. Ainsi, certains enfants réalisent des objets pour le marché de Noël de l'Association de Parent d'Élève de Francis-Nicolas.

Nous rappelons que ces ateliers sont ouverts à tous les enfants scolarisés dans les trois écoles publiques l'hormois. Ils sont gratuits mais nécessitent une inscription obligatoire auprès de Léo Lagrange.

Vous pouvez trouver sur le site de la commune les plannings d'activités et la fiche d'inscription.



Sécurité & Prévention

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le CLSPD de Saint-Chamond/L'Horre, en sommeil depuis quelques années, va être réactivé, lors de cette fin d'année 2014. Ainsi, autour de l'équipe municipale, différents acteurs vont travailler ensemble dans l'intérêt de la sécurité et de la prévention de la délinquance pour mieux vivre ensemble.

La qualité de vie et le bien-être de tous sont des enjeux majeurs pour la municipalité. S'il est un droit fondamental, c'est bien celui de vivre en toute tranquillité dans la ville. Il faut prévenir, dissuader, sanctionner mais aussi soutenir les victimes, s'attaquer aux causes...

Le Plan National de Prévention de la Délinquance de 2009, prévoit des axes prioritaires tels que la prévention situationnelle, la coordination des acteurs locaux, l'accentuation du repérage des situations individuelles et familiales, le renforcement de l'aide aux victimes et la prévention des violences intra familiales. Le CLSPD est un dispositif, porté par un fondement juridique, qui scelle le partenariat local entre les diffé-

rents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

Le CLSPD permet à la commune d'avoir une vue précise des problématiques que rencontrent les habitants et d'agir le plus en têt possible. La lutte contre la délinquance résulte d'un dosage entre prévention et répression. L'objectif du CLSPD est donc d'ajuster la réponse locale en équilibrant la part dédiée à la prévention et celle dédiée à la répression. Le CLSPD travaille au quotidien dans de nombreux domaines, favorisé par sa position au croisement des activités d'un large panel d'acteurs partenaires. Les actions menées au titre de la prévention de la délinquance ou du maintien de la sécurité sont multiples et multiformes.

Le CLSPD, sous la présidence de M. Le Maire, met en lien un ensemble d'acteurs variés impliqués dans la sécurité et la prévention de la délinquance. Quatre acteurs institutionnels y participent :

- La municipalité, faisant participer les différents services, comme ceux de la police municipale ou du service jeunesse.

- La préfecture, faisant ainsi participer activement les services de l'État, comme la police nationale.

- Le ministère public, impliquant les services de justice, représenté par M. le Procureur de la République dans le cadre d'un travail collaboratif local et acteur central de la politique pénale.

- Le conseil général, intégrant ici un acteur fondamental dans les politiques de la protection de l'enfance et l'adolescence notamment grâce à la participation des éducateurs de la prévention spécialisée déployés sur le territoire. En tant que de besoin des personnes qualifiées peuvent être associées aux travaux du conseil.

En plus de l'Assemblée plénière, des groupes de travail thématiques peuvent être créés. Ces groupes, réunissant les partenaires concernés par une thématique ou agissant sur un territoire, permettent une certaine réactivité par rapport à des difficultés repérées. C'est aussi la garantie d'une approche des problématiques au plus près des partenaires de terrain, des associations et des habitants.

Trophées

La soirée L'Horm'actions vendredi 5 décembre a mis à l'honneur l'école de musique, les participants à Dictée en fête et au concours de fleurissement de la commune. Les sportives et sportifs de L'Horme ont également été récompensés au cours de cette soirée qui met en avant les acteurs de la vie de notre commune.

L'Horm'Actions 2014

La société Haulotte, entreprise ancrée dans l'histoire de la commune, a accepté de participer à la soirée L'Horm'actions, et a permis ainsi de mieux faire connaître ses activités.

Haulotte Group est l'un des leaders mondiaux des matériels d'élévation de personnes et de charges. Le groupe conçoit, construit et commercialise une large gamme de produits dont le cœur de gamme est la nacelle et le chariot télescopique.



Six sites industriels concourent à la fabrication des engins : L'Horme, Le Creusot (Saône et Loire) et Reims (Marne) pour la France, et 3 sites à l'étranger (USA, Chine, Roumanie) ; le groupe est présent sur les 5 continents à travers 20 filiales et bureaux.

Le groupe emploie 1 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros.



Le groupe Haulotte

Trophées

La municipalité a également tenu à récompenser les L'Hormois qui avaient obtenu des résultats honorables à **Dictée en Fête** qui s'est déroulée le samedi 22 février à Farnay.

★ **Léo CATALON**, habite Saint-Chamond. Il est en 6^e au collège Sainte-Marie et était l'an dernier en CM2 à André Langard. Il est arrivé 4^e dans la catégorie scolaire.

★ **Shayness KACI** qui est en terminale ES au lycée Sainte-Marie et est arrivée 2^e dans la catégorie junior.

★ **Safia BELFERKOUS** est en licence d'espagnol. Elle est arrivée 4^e dans la catégorie junior.

★ **Aline FAURE** est arrivée 3^e dans la catégorie adulte.



Dictée en fête

➔ En 2015, Dictée en Fête aura lieu le samedi 14 mars à Lorette.

Concours de fleurissement 2014

Pour leurs efforts d'embellissement et de décoration florale, des locataires et propriétaires, inscrits au concours et suite au passage en juillet du jury, ont été récompensés. Les lauréats sont :

Catégorie maison :

★ **1^{er} M. René Ladaviere**, route de Planèze, gagne un bon de 60 € et 1 plante

★ **2^e Mme Marcelle Relave**, clos de Savoye gagne 1 grande plante

★ **3^e M. Pierre Traverse**, route du Fay, gagne 1 grande plante

Catégorie Balcons :

★ **1^{re} Mme Catherine Thevenet**, Cours-Marin, gagne 1 bon de 60 € et 1 plante

★ **2^e Mme Marie-Thérèse Buscail**, HLM les Artanches, gagne 1 grande plante

★ **3^e M. Tranquillo Pilliat**, avenue Berthelot, gagne 1 grande plante

Tous les inscrits ont eu une plante en récompense pour leurs efforts de fleurissement. Nous profitons de cette édition pour encourager plus de L'Hormoises et L'Hormois à **participer en s'inscrivant à l'édition 2015**.

Pour le **Groupe Artistique l'Hormois**, ce sont Léa GONZALES et Charlène GRANGIER qui ont été récompensées pour leur sérieux au sein de l'association.



Le groupe artistique l'hormois

Trophées

Puis ce fut au tour des jeunes gymnastes de **L'USH gym** d'être récompensés pour les bons résultats qu'ils ont obtenus tout au long de la saison. Mais aussi **M. Charles Caltagirone** pour ces nombreuses années au sein du club : il va pouvoir prendre une retraite sportive bien méritée.

L'USH basket est ensuite montée sur scène pour récompenser les U9 qui ont réalisé une saison exceptionnelle, faisant la fierté de leur entraîneur Patrick.

L'USH foot a tenu à faire récompenser l'équipe U13 qui, sur la saison 2013 – 2014, a gagné tous ses matchs et a fini première de sa poule.

Le twirling bâton poursuit sont petit bonhomme de chemin et cette année encore a obtenu de très bons résultats. C'est la raison pour laquelle nous récompensons 4 jeunes filles qui ont toutes été championnes de la Loire dans leur catégorie.

Le badminton est aussi à l'honneur puisque nous avons récompensé Hugo Voinier, champion de la Loire en benjamin, et aussi **Mme Nathalie Martin**, championne de France vétérans 2, qui a participé au Championnat d'Europe au Portugal.

Nous avons aussi mis à l'honneur **les handballeuses** du pays du Gier qui ont aussi fait une très bonne saison puisqu'elles ont fini premières de la poule région centre-ouest ainsi que leur entraîneur Mme Frery-Rillot.

À signaler que deux cadettes ont été sélectionnées en équipe de France cadette : c'est dire le travail effectué auprès des jeunes.

Pour terminer avec le sport, nous avons tenu à récompenser **deux tennismans** de la commune : **Mme Annick Garin-Michaux**, championne de la Loire + de 45 ans, et **M. Francis Cote**, champion de la Loire des plus de 55 ans.

L'école de musique a tenu à mettre en avant Élise Boronat, qui joue de la batterie, pour son implication dans l'école et dans l'orchestre. Cette année scolaire, Élise a dû abandonner la musique pour se consacrer pleinement à la natation qu'elle pratique à un haut niveau.

La médaille de la ville a été remise à **Lucienne Berthoud** pour son investissement au sein du milieu associatif.

La marraine de la soirée

Nous avons accueilli notre marraine de la soirée, **Véronique Pecqueux Rolland**, ancienne handballeuse internationale au poste de pivot avec un palmarès bien rempli.

Championne du monde en 2003, trois fois nominée comme joueuse de l'année, 289 sélections en équipe de France où elle a marqué 870 buts... record non égalé à ce jour ! 23 ans à jouer au handball dont 16 au plus haut niveau dans divers clubs français. Elle nous a fait part de sa carrière, de ses plus grandes joies et aussi de sa reconversion.



L'école de musique

Trophées

Les trophées L'Horm'Actions 2014 en images



USH Gym



USH Foot



Twirling baton



USH Basket



Badminton



Tennis



L'équipe de handball

Agenda

JANVIER

Mercredi 14 janvier

Don du Sang
Espace Pian Di Sco

Samedi 24 janvier

Tournoi de Badminton
Berges du Gier

Vendredi 30 janvier

Soirée familiale organisée par le
Handball Club
Espace Pian Di Sco

Samedi 31 janvier

Spectacle musical de la Compagnie
Yacapo organisé par l'École
de musique
Espace Culturel La Buire

Samedi 31 janvier

Week end Année 50 organisé par
The United Country Club
Espace Pian Di Sco

FÉVRIER

Dimanche 1er février

Week end Année 50 organisé par
The United Country Club
Espace Pian Di Sco

Vendredi 6 février

Audition de l'École de musique
Espace Culturel La Buire

Samedi 7 février

Tournoi U7-U9 organisé par l'USH
Foot
Berges du Gier

Samedi 7 février

Concours de belote organisé par
l'UNRPA
Espace Pian Di Sco

Samedi 7 février

Spectacle familial organisé par la
CSF
Espace Culturel La Buire

Samedi 14 et dimanche 15 février

Tournoi U11 de l'USH Foot
Berges du Gier

Dimanche 22 février

Inter Club régional organisé par le
Badminton
Berges du Gier

MARS

Samedi 7 mars

Soirée familiale organisée par
l'USH Basket
Espace Pian Di Sco

Dimanche 8 mars

Loto des Parents d'Elèves APEL
Espace Pian Di Sco

Mercredi 11 mars

Belote inter sociétés organisées
par l'UNRPA
Espace Pian Di Sco

Samedi 14 mars

Repas dansant organisé par
l'ADAPEI
Espace Pian Di Sco

Samedi 14 et dimanche 15 mars

Départemental Garçon de l'USH
Gym
Berges du Gier

Dimanche 15 mars

Thé dansant organisé par l'ACUF
Espace Pian Di Sco

Du jeudi 19 au dimanche 22 mars

Vente organisée par l'Aide aux
Lépreux
Espace Pian Di Sco

Vendredi 27 mars

Concert de la Chorale de l'École
de musique
Espace culturel La Buire

Samedi 28 mars

Challenge LIMONE-CAMIER orga-
nisé par l'USH Gym
Berges du Gier

Samedi 28 mars

Journée nationale de Cardiologie
organisée par le Club Coeur et
santé
Espace Pian Di Sco

Dimanche 29 mars

Journée récréative organisée par
la CSF
Espace Pian Di Sco

Rétrospective

Retour en images sur quelques temps forts de l'année 2014



10 janvier 2014 – Les vœux du maire
Solange Berlier en compagnie de l'ancienne équipe municipale présentait en ce début 2014 ses vœux.



Cérémonie du 8 mai 1945
Suite au défilé, de nombreuses personnes et enfants se sont recueillis devant le monument aux morts.

Cérémonie du 11 Novembre

Toutes les générations étaient présentes lors de la commémoration du 11 Novembre 1918.



27 juin 2014 – La Marche aux frontières

La 32^e édition de la Marche aux frontières a pris son départ de l'Espace Pian Di Sco, rassemblant de nombreux L'Hormois !



22 novembre 2014 – une délégation de la ville de Pian Di Sco

Afin de connaître un peu plus notre ville, une délégation de Pian Di Sco (ville jumelée avec L'Homme) est venue à la rencontre des L'Hormois.



8 décembre 2014 – Fête des Lumières

La fête des Lumières était organisée cette année par la Ville de L'Homme et le Comité d'Animation, en partenariat avec La Chasse de L'Homme. Au son de la fanfare Room Bazar, les L'Hormois se sont réchauffés avec un verre de vin chaud, avant d'admirer le fantastique feu d'artifice et de clôturer la soirée par la traditionnelle et toujours aussi fameuse soupe aux choux !



La Maison du Parc du Pilat donner à voir pour donner envie d'aller voir !

Après plus d'une année de travaux, la Maison du Parc du Pilat "nouvelle formule" invite les Pilatois à découvrir ses nouveaux espaces.

Le Pilat sous toutes ses formes : la biodiversité, les paysages, mais aussi et surtout ses hommes et ses femmes aux savoir-faire uniques qui font vivre ce territoire sont présentés à travers des films, des odeurs, des sons, des jeux multimédias,... Le lien entre la richesse du Pilat et ses enjeux d'avenir est ainsi présenté en référence au projet de développement porté par le Parc naturel régional du Pilat.

L'exposition permanente et les films sont complétés d'un jardin qui invite à la flânerie.

Le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable inauguré en octobre propose lui des informations et des présentations in situ de solutions techniques pour les personnes projetant de construire ou de rénover.

La nouvelle Maison du Parc est conçue pour être accessible à toute personne porteuse d'un handi-

cap, qu'il soit moteur, mental, auditif ou visuel. Pour le faire savoir, le Parc du Pilat a fait la demande de labellisation "tourisme et handicap".

L'ensemble de ces travaux et aménagements a bénéficié des financements de la Région Rhône-Alpes, du Programme européen LEADER Pilat, du Conseil général de la Loire, des fondations GRT Gaz et VEOLIA, ainsi que du Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique Territoriale.

L'accueil touristique et l'espace de découverte de la Maison du Parc conservent leurs horaires d'ouverture habituels :

★ jusqu'au 11 novembre : tous les jours de 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h (18 h 30 le WE et jours fériés) Fermé le lundi matin, le mardi matin et le vendredi matin.

★ du 11 novembre à Pâques : en semaine, de 10 h à 12 h 30 et de 14 à 18 h (17 h le vendredi), fermé lundi, mardi et vendredi matin, ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

➔ Pour en savoir plus : <http://www.pilat-tourisme.fr>



Architectes : Collectif La Ruche



En bref

René Réjany

Joël Sanchez, qui a travaillé au sein de l'USH basket pendant plus de 35 ans, nous relate la vie associative de René Réjany.

René, Président du club de 1976 à 2000 a reçu la médaille de la jeunesse et des sports, distinction hautement méritée quand on sait le travail qu'il a accompli tous les jours en direction de la jeunesse. Basketteur depuis 1948 au club USH, avec une courte interruption de 2 ans pour jouer à haut niveau à l'ASSE (actuel ancien CASE). Directeur de centres de vacances pendant plus de 20 ans, son action envers la jeunesse est exemplaire. Professeur de mathématiques au collège de la Talaudière depuis 1963, après les lycées Simone Weil et Portail Rouge. Responsable de la commission culturelle de l'AFL (Point Bleu) de nombreuses années, ses actions en direction des écoles et des adolescents sont nombreuses, (expositions, sorties, fêtes des écoles...).

Il a aussi été président de l'UNRPA pendant de longues années, sans parler de son engagement politique au sein de la commune, élu conseiller municipal pendant plusieurs mandats.

René était une figure locale incontournable dans l'animation de notre commune. Pensons au premier Téléthon qu'il avait organisé, et qui avait mobilisé toutes les associations locales, pendant 24 h non-stop. Mais aussi l'organisation du 75^e anniversaire de la création de L'Homme, avec la reconstitution d'un mariage des années 1900 et défilé dans les rues de L'Homme.

Merci, René, pour ton action, et grand merci à ton épouse pour son soutien.

Joël Sanchez



Le Ludobus du S.I.P.G



Permanences à L'Homme
Jeudi 8 janvier
Jeudi 5 février
15 h 30 – 17 h 30



En bref

Une journée exceptionnelle pour le hand-ball

Avant la grande soirée de L'Horm'actions, Véronique Pecqueux Rolland a participé vendredi après-midi à une animation hand-ball avec les écoles de la commune.

Avec l'aide des animateurs du hand-ball pays du Gier et de Brice Mathevet, cet après-midi a permis à plusieurs classes des écoles de la commune de venir s'initier aux rudiments du hand-ball. Un enchantement pour tous ces enfants qui en ont profité pour demander des autographes à cette grande championne et se faire photographier à ses côtés. Nous remercions encore Véronique pour sa gentillesse et sa disponibilité tout au long de cette journée.



Assainissement

Suite à la remontée de compétence de l'assainissement collectif à Saint-Étienne métropole depuis le 1^{er} janvier 2014 et jusqu'en 2026, il va y avoir une harmonisation des tarifs pour toutes les communes de l'agglomération.

Ceci sera étalé jusqu'en 2026, pour éviter de trop grosses augmentations pour certaines communes. L'objectif est d'avoir une augmentation ou une diminution maximum de 2 % l'an.

Pour L'Horme, le tarif final serait pour la part fixe de 18,73 € HT.

Pour moins de 120 m³/an : 1,40 € HT. Pour les tranches allant de 120 m³ à 6 000 m³/an, elle serait de 1,47 € HT.

	2014	Au 1 ^{er} janvier 2015	Au 1 ^{er} janvier 2016
Part fixe :	18,06 € HT	18,40 € HT	18,73 € HT
Part assainissement :			
moins de 120 m ³		1,41 € HT	1,40 € HT
de 120 m ³ à 6 000 m ³	1,44 € HT	1,46 € HT	1,47 € HT

Ces tarifs sont révisables tous les ans par les instances dirigeantes de SEM.

Collectes des ordures ménagères

Dans le but d'améliorer le service de ramassage des ordures ménagères, **Saint-Étienne Métropole a décidé de recenser les points noirs de collectes.**

Sur notre commune, différents points ont été identifiés.

Souvent, la collecte ne peut être effectuée à cause de stationnement gênant. Dans un premier temps, les agents de SEM passeront voir



les riverains pour les sensibiliser à la gêne occasionnée, puis, si la gêne persiste, des panneaux d'interdiction de stationner seront installés et la police verbalisera les contrevenants et, s'il le faut, fera passer la fourrière pour dégager les véhicules gênants.

Nous espérons ne pas en arriver là et que le civisme de tous permettra de régler ces dysfonctionnements.

En bref

Théâtre

Le vendredi 21 novembre, en soirée, à la salle de spectacle de l'Espace culturel La Buire, après plusieurs mois de travail, sous la direction de Julie de Bellis, **l'atelier théâtre de l'École de Musique a présenté des extraits de trois pièces de théâtre de Georges Feydeau.**

Le monde de Feydeau, ce sont d'attachants portraits de femmes au caractère fort, souvent capricieuses et parfois exubérantes, face à des époux plus conventionnels, souvent dépassés !

La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié offert par les comédiennes à leur nombreux public enchanté de cet agréable moment plein d'humour.



Téléthon

TOUS UNIS POUR LE
Téléthon
2014

Le 7 décembre, la 6^e édition du Téléthon l'hormois fut une réussite.

Cette année, le Téléthon de L'Homme a commencé le 16 octobre car notre ville a été la ville de démarrage de la convention Téléthon 2014.

Nous avons accueilli, ce jour-là, Colette Espignole responsable de la coordination Loire-Sud. Elle était accompagnée de Marielle Rousset et Jérôme Grangier, responsables secteur vallée du Gier, et du professeur Marc Peschanski, responsable du Génopole d'Ivry, qui nous a parlé des avancées de la recherche sur les cellules souches embryonnaires.



En bref

Le jour J, 7 décembre, la 6^e édition du Téléthon a été lancé avec, au programme :

- **Marche** : 2 circuits, 6 ou 12 km.
- **Expos** de 50 voitures anciennes.
- **Le village du Téléthon** sur le parking des Berges du Gier.
- Match handisport de hand-ball (gymnase des Berges du Gier) entre les équipes de Caluire et Saint-Chamond et, à la mi-temps, une excellente intervention de la chorale Brin d'air de l'école de musique. La remise de coupes et de tee-shirts de la ville de L'Horme par Mme Berlier, vice présidente du Conseil général, en présence de MM. François Rochebloine, député, et Enzo Viviani, maire de L'Horme, a été applaudie par un nombreux public.
- **Repas à Pian di Sco** avec la traditionnelle choucroute servie par de charmantes hôtesse à 215 convives.

– Spectacle à l'Espace culturel de La Buire : **une pièce de théâtre** en 3 actes "Boeing Boeing" magnifiquement interprétée par L'ATTRoup, atelier théâtre du Sou des écoles de La Talaudière devant 250 spectateurs.

Il ne faut pas oublier que, la veille, nous avons accueilli la **trottinette géante** qui a parcouru la vallée, de Saint-Chamond à Rive-de-Gier, pour terminer son périple à Saint-Paul-en-Jarez.

Une très belle journée et un grand merci à tous, bénévoles, sponsors, mairie, associations, maison de retraite les Myosotis.

**Rendez-vous
le 6 décembre 2015 !**



Art

Nouveau look pour le mur de la salle Pian-di-Sco

La mairie a demandé à l'atelier Graff de l'espace Pablo-Neruda de réaliser la décoration du mur arrière de la salle Pian-di-Sco.

Le projet retenu, jeu de formes et de couleurs plein de fluidité et de "mouvement", a été conçu par Arthur Bolot, résident de L'Homme il y a peu de temps. Cette réalisation a demandé deux week-ends de travail. Nous espérons ainsi que ce mur, auparavant sauvagement tagué, sera respecté. Il s'intègre ainsi dans la rénovation générale des abords de la salle Pian di Sco.



les mots croisés de Jacqueline

Joyeuses fêtes de fin d'année

Horizontalement :

- 1 – Décoré, il trône dans le salon – Monarque
- 2 – Monnaie étrangère – Saison
- 3 – Remis en ordre, il est bon à boire – Boîte à suffrages
- 4 – Noël est leur fête
- 5 – Négation – Trois voyelles
- 6 – Cri des bacchantes – Pronom personnel
- 7 – Illuminées en cette période – Céans
- 8 – Se passe à table – On les souhaite joyeuses à tous

Verticalement :

- 1 – Seront placés près de la cheminée la veille de Noël
- 2 – Arme ancienne – Un des 5 sens
- 3 – Ami des petits et des grands (2 mots)
- 4 – Issues
- 5 – Le 1er Janvier, l'an le sera
- 6 – Longue trace
- 7 – Seul, il ne peut tirer le traîneau chargé de cadeaux
- 8 – Brille au sommet du sapin
- 9 – Toujours vert au jardin – Fatigué

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1						■			
2				■				■	
3				■					■
4		■							
5		■			■				■
6							■		
7							■		
8				■					

SOLUTIONS
Horizontale : 1 – Sapin – Roi/2 – Ore – Ete/3 – Ucr – Ume/4 – Enfants/5 – No – leo/6 – Evœ – Il/7 – Rues – La/8 – Sel – Fêtes
Verticale : 1 – Souliers/2 – Arc – Vue/3 – Père Noël/4 – Nées/5 – Neuf/6 – Traînée/7 – Renne/8 – Etoile/9 – If – Las

Conseils municipaux

Séance du 27 janvier 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire
- Délibère :

Et approuve la compétence du SIPG relative au réseau des médiathèques

Et débat des orientations budgétaires 2014

Et approuve le fonds de concours de l'agglomération pour le site Pasteur (1 200 000 €)

Et approuve le projet de renforcement de l'attractivité du Centre-Ville

Et approuve une convention en vue de l'intégration de voies communes d'un lotissement

Séance du 28 février 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire relatives à :

La réalisation d'une piste BMX au parc urbain (31 500 €)

La préemption d'immeubles en centre-ville (avenue Pasteur et rue Ferrouillat)

- Délibère :

Et approuve le compte administratif 2013, la reprise des résultats 2013 (excédent 150 000 €) et le budget 2014 (3 569 000 € investissement, 5 373 000 € fonctionnement)

Et fixe les taux communaux de la taxe d'habitation (6.06 %), taxes foncières du bâti (15.72 %) et du non bâti (44.55 %)

Et approuve les crédits relatifs aux affaires scolaires (12 000 € fournitures, 1 500 voyages de fin d'année, 3 000 € de classes transplantées)

Et approuve les subventions aux associations

Et augmente la provision financière du site pasteur (1 050 000 €) et crée la Zone d'Aménagement Concertée du Site Pasteur

Et Approuve une garantie d'emprunt pour 26 logements sociaux (allée du square)

Séance du 30 mars 2014

Le Conseil municipal

- Installe les 27 conseillers municipaux élus au 1er tour des élections municipales
- Elit Enzo VIVIANI, Maire de la Commune
- Crée 6 postes d'Adjoint au Maire et élit les Adjoints au Maire
- Proclame le tableau officiel du Conseil municipal

Séance du 14 avril 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire
- Délibère :

Et fixe les indemnités des élus

Et compose les commissions municipales

Et désigne les élus aux Etablissements et organismes communaux et intercommunaux

Et approuve les marchés de travaux de la Voie verte (phase 1 : 67 000 €) et des abords de la salle Pian di Sco (197 000 €)

Et fixe les compétences déléguées au Maire

Séance du 26 mai 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire relatives à :
Aux marchés inférieurs à 90 000 €
L'exercice du droit de préemption
- Délibère :
Et désigne les élus aux Etablissements et organismes communaux et intercommunaux
Et approuve le nouveau tableau des effectifs du personnel
Et approuve le traité de concession pour l'aménagement du Site Pasteur avec la Société Cap Métropole

Séance du 11 juillet 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire relatives à :
A l'aménagement de la voie verte et bleue des Berges du Gier (67 000 €)
- Délibère :
Et approuve une convention avec l'Amicale du personnel
Et approuve le Projet Educatif territorial et la nouvelle organisation scolaire
Et approuve rapports des délégations 2013 des services publics de crèche et d'accueil de loisirs
Et approuve les nouveaux tarifs de la restauration scolaire ainsi que son règlement intérieur
Et approuve les nouveaux tarifs des services accueil de loisirs, jeunesse, des locations des salles La Buire, Pian di Sco
Et approuve le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre relative à l'extension de la salle des Berges du Gier
Et vote deux motions, l'une relative au maintien d'un service public hospitalier dans la vallée du Gier et l'autre relative à la baisse drastique des dotations de l'État

Séance du 29 septembre 2014

Le Conseil municipal

- Approuve les décisions du Maire relatives à :
Au marché de fournitures de repas pour la restauration scolaire
- Délibère :
Et approuve le règlement intérieur du Conseil municipal
Et approuve le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion de la crèche "Les Petits Calins"
Et sollicite la licence d'entreprise du spectacle
Et approuve la convention d'objectif avec l'association sportive Handball Pays du Gier
Et crée un emploi non permanent pour l'accroissement d'activités communication et événementiel
Et approuve les nouveaux tarifs des concessions funéraires
Et approuve le groupement de commandes intercommunal pour la mise en place d'un système d'alerte automatisé
Et donne la garantie d'emprunt pour des prêts d'un organisme HLM ainsi que pour un prêt qui concerne l'aménagement du Site Pasteur
Et approuve une convention de veille foncière avec l'EPORA pour le renforcement de l'attractivité du Centre-Ville

Séance du 17 novembre 2014

- Approuve les décisions du Maire
- Délibère :
Et approuve un contrat de prêt bancaire d'un montant de 1 560 000 € au taux fixe de 2.45 % pour une durée de 20 ans avec la Caisse d'Epargne pour les besoins du Site Pasteur
Et approuve les modifications et autorisations budgétaires de fins d'année 2014 et début d'année 2015
Et approuve le nouveau règlement intérieur de la salle Pian di Sco
Et approuve le renouvellement du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Saint Chamond-L'Homme
Et approuve la participation obligatoire à verser à l'école privée (82 900 €)
Et approuve la subvention à l'amicale du personnel (48 000 €)



BONNE ANNÉE
2015!



Toute l'équipe municipale
vous présente ses meilleurs vœux
pour 2015